

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015.

La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de Georges GERIN, Maire.

Présents : Georges GERIN ; Christine BRUYAT ; Philippe REVEL ; Jacqueline ROSSI ; Gérard CHAPOT ; Adeline DEBREUILLE ; Henri DUCARRE ; Christelle DUCHATEAU ; Isabelle KOUDOUOVOH ; Liliane MASNADA ; Florent PAILLÉ ; Evelyne REY ; Yves WITKOWSKI ; Maxime MALJOURNAL.

Jacqueline ROSSI et Maxime MALJOURNAL ont été nommés secrétaires de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 29 JUILLET 2015.

Adopté à l'unanimité.

2. APPROBATION DE L'ad'AP (agenda accessibilité programmé).

Le Maire informe le conseil que le cabinet Ingénierie Trafics & Déplacements a effectué un diagnostic d'accessibilité sur l'ensemble des bâtiments communaux recevant du public. Le compte-rendu de ces diagnostics a été présenté au conseil municipal lors d'une réunion en mairie le 18/09/2015.

Il présente les 21 dossiers qui doivent être déposés à la Préfecture dans le cadre de l'ad'AP avec un échéancier de travaux réparti sur 3 ans, ainsi que 10 dossiers de demande de dérogation pour impossibilité matérielle ou sécuritaire concernant certains points de mise en accessibilité.

Le coût estimé des travaux selon l'échéancier est pour 2016 de 20 000 €, pour 2017 de 35 000 € et pour 2018 de 180 000 € TTC.

Le coût de certains travaux de mise aux normes est très élevé en particulier au niveau de la mairie, de l'école de Sorémont, de l'église et des vestiaires du stade. Ils ont été repoussés à 2018.

Le Maire indique que le conseil municipal devra engager une réflexion sur le devenir des bâtiments de la mairie et de l'école de Sorémont.

Le Maire précise que le dossier d'accessibilité du local commercial occupé par le Petit Casino est géré directement par le groupe Casino.

Christine Bruyat salue le travail très complet du cabinet Ingénierie Trafics & Déplacements.

Gérard Chapot informe que des dossiers d'ad'AP établis par des communes sans l'aide de cabinet d'expertise ont été refusés par la Préfecture.

Le Maire remercie Jacqueline Rossi, Liliane Masnada et Gérard Chapot pour l'accompagnement sur le terrain du cabinet Ingénierie Trafics & Déplacements.

Il demande au conseil son approbation pour présenter les dossiers d'ad'AP et de dérogation à la Préfecture.

Adopté à l'unanimité.

3. TARIFS DE FACTURATION DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT.

M. le Maire rappelle que le budget eau et assainissement clôturait par un excédent en 2014. Toutefois, en raison des travaux de recherche et de réparations de fuites, d'installation d'un surpresseur en Mussignin et de compteurs de sectorisation, et afin d'anticiper les travaux sur le réseau assainissement, en particulier au niveau de la station d'épuration, il convient de modifier les tarifs d'eau et d'assainissement comme suit :

Il propose une augmentation :

- du m³ assainissement de 0,60 € à 0,80 €,
- de la prime fixe eau par abonnement de 16,50 € à 20 €,
- de la prime fixe assainissement par abonnement de 16,50 € à 20 €,

Les tarifs suivants restent inchangés :

- le m³ d'eau consommée : 0,90 €,
- la location de compteur : 2 €
- le remplacement d'un compteur endommagé du fait de l'abonné : 61 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

4. TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES.

Le Maire présente la proposition de la commission Finances concernant les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2016 :

- Forfait à **60 €** (55 € en 2015) pour les associations de Virieu le Grand pour 24h, toute l'année avec ou sans utilisation de chauffage,
- Forfait à **80 €** (55 € en 2015) pour les particuliers de Virieu le Grand pour 24h, sans utilisation de chauffage,
- Forfait à **130 €** (100 € en 2015) pour les particuliers de Virieu le Grand pour 24h, avec utilisation de chauffage,
- Forfait à **170 €** (140 € en 2015) pour les associations, vendeurs itinérants ou particuliers extérieurs à Virieu le Grand, pour 24h, sans utilisation de chauffage,
- Forfait à **250 €** (200 € en 2015) pour les associations, vendeurs itinérants ou particuliers extérieurs à Virieu le Grand, pour 24h, avec utilisation de chauffage.

Adopté à l'unanimité.

5. ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE.

Le Maire rappelle au conseil que l'utilisation du fourgon YVECO est devenue dangereuse pour les employés communaux. C'est pourquoi devant l'urgence de la situation, il a décidé de commander auprès du garage BELMONDY de Virieu le Grand, un fourgon utilitaire d'occasion de marque Peugeot de type Boxer L2H2 pour un montant de 11 333, 33 € HT et garanti 6 mois.

Isabelle Koudouovoh demande si d'autres devis ont été présentés. Le Maire répond que des comparaisons ont été faites sur Internet.

Gérard Chapot signale différents points techniques à régler : un rétroviseur coupant côté passager, le manque d'équipement intérieur. Avant tout, il regrette que l'avis de la commission gestion du matériel et du personnel technique n'ait pas été suivi. Des propositions d'achat de véhicules neufs avaient été envisagées. « On a agi dans la précipitation » dit-il. Toutefois, il annonce qu'il votera pour l'achat, le véhicule ayant été livré.

Christine Bruyat va dans le même sens que Gérard Chapot. D'autres solutions avaient été envisagées, comme l'achat d'un véhicule neuf plutôt que d'occasion à ce prix. Elle explique qu'elle s'abstiendra lors de ce vote, car le fourgon a été commandé et espère que cet investissement n'entraînera pas de frais d'entretien importants.

Isabelle Koudouovoh demande si un geste commercial peut être demandé au garagiste comme la reprise de l'ancien fourgon.

Maxime Maljournal précise qu'un fourgon est nécessaire pour rendre des services aux associations locales qui organisent des manifestations.

Vote : 7 abstentions (MM Paillé, Duchateau, Masnada, Bruyat, Koudouovoh, Maljournal et Debreuille).

7 pour : (MM Ducarre, Witkowski, Gerin, Chapot, Revel, Rossi, Rey).

Adopté à la majorité, la voix du maire étant prépondérante.

6. SUBVENTION DU BUDGET GENERAL AU BUDGET QUARTIER GARE.

Le Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal, il a été décidé d'acheter une partie du matériel et du mobilier à la Sarl Guillen Pacaud qui cesse son activité le 30 septembre.

Afin de pouvoir régler cette dépense, il est nécessaire de transférer des crédits du budget général au budget quartier gare.

Une facture modifiée est en attente de la part des anciens gérants.

Adopté à l'unanimité.

7. INFORMATION SUR LA JOURNEE NATIONALE D'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE.

Le Maire rappelle que les Associations des Maires de France (AMF) et des présidents d'intercommunalité ont organisé une journée nationale d'action le 19/09/2015 contre la baisse des dotations de l'Etat.

Le conseil a décidé de relayer cette action au niveau de la commune en organisant ce jour là, une réunion publique en mairie avec la signature d'une pétition contre la baisse des dotations de l'Etat auprès des collectivités.

Une trentaine de personnes s'est mobilisée autour des élus et des échanges fructueux ont eu lieu durant la matinée. Le maintien des services publics et communaux, le domaine scolaire et la poursuite des TAP (Temps d'Activité Périscolaires), les travaux d'accessibilité et divers investissements dans la commune ont été évoqués.

Si les aides de l'état continuent à diminuer, la commune ne pourra pas assumer toutes les obligations imposées ainsi que les nouvelles compétences. Il sera difficile pour une commune de préparer un budget de fonctionnement et de réaliser tous les investissements prévus.

Parmi les habitants, l'idée d'une démission collective de tous les conseils municipaux à l'échelon national pour faire réagir nos gouvernants a été proposée.

Le conseil municipal transmettra les pétitions signées et le compte-rendu de cette initiative locale à l'AMF.

8. INFORMATIONS DIVERSES.

- Réunion le 23/09/2015 à la mairie des commissions environnement et travaux, avec le cabinet Epteau, l'entreprise Sodeval et le service ingénierie du conseil départemental pour évoquer les travaux restant à entreprendre sur le réseau d'assainissement de la commune.

Dans un premier temps, des appareils permettant de mesurer l'arrivée des eaux claires parasites à l'entrée de la station d'épuration vont être installés.

- Point sur les TAP : Philippe Revel informe le conseil que 64 enfants sont inscrits aux TAP pour 64 places (suite à plusieurs périodes d'inscription).

L'effectif de la rentrée 2015/2016 est de 90 enfants : 50 à l'école Sorémont et 40 à l'école des Pelands.

- Journées du Patrimoine : Philippe Revel évoque le succès de la visite guidée du village qu'il a organisé le dimanche 20 septembre au matin et à laquelle 25 personnes ont participé.

Un circuit de 2 h était proposé avec la visite d'une maison remarquable que le propriétaire M. Pigault a eu la gentillesse d'ouvrir aux visiteurs.

Pour l'année prochaine, toutes les propositions seront les bienvenues. Christine Bruyat remercie la présidente de l'Astrée d'avoir remis des documents sur l'histoire de Virieu le Grand pour cette première visite commentée effectuée par un représentant de la municipalité. Elle précise que d'ici quelques mois un parcours patrimonial sous forme de panneaux proposera aux visiteurs une découverte historique de la commune. Cette signalétique est en cours de réalisation en partenariat avec l'association l'Astrée.

- Démission d'un agent technique : le Maire informe le conseil que Sébastien Techer lui a présenté sa démission pour le 1er septembre 2015 et qu'il l'a acceptée. La commune a embauché Jean-Christophe Candy jusqu'au 30 septembre 2015. En effet, pour la période hivernale, il ne possède pas les permis nécessaires à la conduite des véhicules. Benjamin Brunet prendra le relai à partir du 1er octobre pour un contrat de 3 mois. Gérard Chapot remercie Jean-Christophe Candy au nom de la commune pour la qualité du travail accompli.

- Associations des Boules Viriolanes : Gérard Chapot informe le conseil que « l'activité bouliste » (boule lyonnaise et pétanque) a repris sur la commune. Des travaux au stade bouliste ont été effectués pour un bon fonctionnement conjoint des deux associations. Des dons de matériaux et des travaux ont été réalisés par des bénévoles.

9. QUESTIONS DIVERSES.

- Gérard Chapot demande au Maire quels sont les projets de fusion de communes autour de Virieu le Grand. Le Maire répond qu'une première réunion entre les maires de l'ancien canton de Virieu le Grand va être organisée sur ce sujet par le maire de Cheignieu la Balme avant la fin de l'année.
- Le Maire informe que la Communauté de communes Bugey Sud pourrait s'agrandir à court terme par l'intégration de communes limitrophes ou par sa fusion avec d'autres Communautés de communes. Le Préfet doit communiquer ses propositions le 12 octobre 2015.

La séance est levée à 20H05.